

PRAP 2S

Initiale



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PRÉREQUIS À LA FORMATION

Comprendre et parler en français.

Etre en mesure de réaliser les gestes d'aide à la mobilité réduite des personnes.

DURÉE

28h00 de formation.

TARIF 2025

Une étude sera réalisée afin de vous proposer un tarif adapté.

A partir de 2800 €.

TAUX DE RÉUSSITE

100% en 2024.

RESPONSABLE DE FORMATION

M.DOUVRAIN : 06 31 36 57 99

AGENCE : 09 86 44 35 20

TYPE D'ÉVALUATION

Évaluation continue sur l'ensemble du module.

Tests théorique/pratiques

Certificat Acteur PRAP 2S valable 24
mois et attestation de formation.

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

DÉTAILS DE LA FORMATION

La prévention des risques liés à l'activité physique doit permettre de dégager des pistes d'amélioration dans les domaines organisationnels, techniques et humains aux situations de travail nécessitant de la manutention manuelle, des déplacements avec ou sans port de charges, des gestes répétitifs, des postures contraignantes, des efforts importants. art L.4121-1-2-3 du Code du travail

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Accompagner à la mobilité la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

CONTENUS

- Le dispositif PRAP
- Les enjeux de la prévention
- Les risques du métier
- Le fonctionnement et les limites du corps humain
- L'observation, la description et l'analyse de sa situation de travail
- La participation à la maîtrise du risque (principes d'économie d'effort et de sécurité physique appliqués à l'aide à la mobilité réduite des personnes)
- L'accompagnement la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie / pratique.
- Formation individualisée - Exercices pratiques